

PLF 2026 : alerte sur le Service Civique

A l'heure où le PLF 2026 a été présenté au parlement pour discussion, la Plateforme inter-associative pour le Service Civique, qui réunit plus de 30 associations d'ampleur nationale, souhaite informer et interpeler le Gouvernement et les parlementaires sur le sous calibrage dangereux du PLF sur le Service Civique.

- **Le Service Civique, un dispositif essentiel pour nos jeunes comme nos associations, qui a fait largement la preuve de son efficacité et fait aujourd’hui l’unanimité :**

Un dispositif d’engagement qui marche :

Le Service Civique est un dispositif proposant aux jeunes de 16 à 25 ans (voire 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), de s’engager pour l’intérêt général sur une durée de 6 à 12 mois, en bénéficiant d’une indemnisation mensuelle, d’une formation civique et citoyenne, et d’un accompagnement professionnel.

Le Service Civique ce sont plus de **850 000 jeunes engagés depuis 15 ans**. 150 000 volontaires accueillis en 2024 et dans la plupart des organisations environ 2 candidats pour 1 place, ce qui témoigne d’une vraie demande de la part des jeunes.

Un dispositif utile aux jeunes comme à la société toute entière :

Alors que notre société s’avère fractionnée, le dispositif est aussi un espace de **mixité sociale qui consolide notre cohésion sociale**. Il comprenait en 2024 autant de demandeurs d’emploi que d’étudiants ou d’inactifs, dont 30% de jeunes originaires de territoires ruraux et 15 % de QPV.

Qui plus est, dans un monde à l’avenir incertain, l’expérience se révèle transformatrice pour les jeunes : **un an après leur mission, trois quarts d’entre eux sont d’ailleurs soit en emploi, soit en formation qualifiante**. Le Service Civique leur redonne confiance en eux et en l’avenir, ce qui dans ces temps où la santé mentale des jeunes est l’un des enjeux majeurs auquel nous devons faire face, est essentiel.

Dans une société traversée par de nombreux défis, le Service Civique permet par ailleurs aux jeunes de servir **l’intérêt général** et pour certains de découvrir l’engagement. Ainsi, 56 % d’entre eux affirment qu’ils souhaitent poursuivre leur engagement après leur mission, via notamment un engagement bénévole.

Alors que les associations accueillantes (comme les services publics d’ailleurs) louent ses effets positifs en termes de renouvellement des bénévoles, de dialogue intergénérationnel ou encore de services rendus et de sensibilisation des publics, **87 % des jeunes se disent**

quant à eux satisfaits de leur service civique.

Un dispositif qui tendait vers l'universalisation et connaissait une dynamique positive

Le Service Civique bénéficiait ces dernières années d'une véritable dynamique ascendante, fort des succès de ses 10 premières années et des annonces faites d'universalisation, pour que tous les jeunes puissent s'y engager. **En terme quantitatif** : il touchait en 2024 10% d'une classe d'âge, soit un plancher garantissant un impact incontestable. Ainsi **qu'en terme qualitatif** : malgré des marges de progression pour garantir en outre l'accessibilité à toutes et tous et la non-substitution à l'emploi salarié, **ses effets positifs pour les jeunes, parfois même salvateurs, pour les organismes d'accueil (associations comme services publics) et pour la société toute entière, sont aujourd'hui reconnus de tous et son efficacité saluée y compris par la Cour des comptes.**

- **Mais, à la suite des coupes engagées fin 2025, et au regard de ce que prévoit le PLF 2026 si non amendé, le Service Civique est aujourd'hui menacé, frappant de plein fouet les jeunes comme les associations et services publics qui bénéficient de leur soutien :**

Malgré sa pertinence, le Service Civique sert depuis fin 2025 de variable d'ajustement de l'un des plus petits budgets de l'Etat (BOP 163).

Une année 2025 éprouvante :

Fin janvier 2025 **un gel brutal** des contrats de Service Civique prenait par surprise les jeunes et leurs structures d'accueil, provoquant l'annulation de l'accueil de milliers de nouveaux jeunes volontaires pendant trois semaines. Un premier signal délétère lancé aux jeunes comme aux acteurs de l'intérêt général.

En cette rentrée de septembre 2025, un surgel du budget 2025 a impliqué **la suppression de 15 000 missions sur le dernier trimestre**. Pire, si le solde de budget prévu en cette fin d'année n'est pas dégelé, une baisse supplémentaire est encore à redouter d'ici décembre.

Des perspectives 2026 très préoccupantes :

Malgré un "stop and go" ayant déjà fragilisé le dispositif cette année, pour l'heure les perspectives 2026 sont encore plus préoccupantes, avec les risques :

- D'une **baisse drastique du budget**, telle qu'envisagée dans la ligne jeunesse et vie associative (bop 163) du Projet de Loi de Finance 2026 : le budget alloué au dispositif passerait de 580 millions (LOLF25) à 465 millions (PLF26), soit 115 millions en moins, obligeant à supprimer 40 000 places (150 000 dans la LOLF2025 // 110 000 dans le PLF26).

- D'un **nouveau gel des contrats** en janvier en cas de loi spéciale si le budget 2026 n'était pas voté avant fin décembre - sauf à ce que le Service Civique soit cette fois intégré aux "services votés".

Des conséquences très importantes à redouter :

Alors que les indicateurs de pauvreté et de mal-être des jeunes sont plus qu'inquiétants, alors que la santé mentale a été déclaré "grande cause 2025", la suppression de 40 000 places de Service Civique en 2026 serait dramatique pour notre jeunesse.

D'autant plus que, faute de missions suffisantes, des logiques de sélections totalement contraires aux objectifs de mixité et d'universalité du dispositif risquent de voir le jour laissant de côté ceux parmi les jeunes qui sont les moins autonomes (jeunes peu qualifiés, en situation de handicap, par exemple).

Quant aux organismes qui les accueillent (secteurs publics et associatifs), ils sont déjà fragilisés par un contexte morose. L'absence de ces jeunes, qui leur apportent un soutien et une dynamique précieuse, et une baisse des crédits alloués pour leur accueil, risqueraient encore d'aggraver leur situation.

Plus généralement, ces risques représenteraient une atteinte délétère à une dynamique de développement, fruit de 15 années d'efforts conjoints des acteurs publics et associatifs.

• **Comment éviter ces perspectives ?**

Pourtant quelques mesures nous permettraient d'éviter ces risques :

- La garantie d'un dégel des fonds nécessaires pour **financer les engagements pris d'ici la fin de l'année 2025**.

- Le vote d'un budget 2026 à minima à hauteur du budget initialement alloué en 2025 soit **580 millions d'euros garantissant l'accueil de 150 000 jeunes** volontaires sur une durée moyenne de huit mois.

- La garantie qu'en cas de services votés, les volontaires puissent continuer à être accueillis **dès le 1er janvier** 2026 dans l'attente du vote d'un nouveau budget.

- Plus globalement, la fin du stop and go permanent avec des perspectives stables et transparentes pour les organismes d'accueil et pour les jeunes

PLATEFORME
INTER-ASSOCIATIVE
POUR LE
SERVICE CIVIQUE

Contact : mhuet@le mouvementassociatif.org

Les associations jouent un rôle essentiel dans le Service Civique : elles en sont à l'origine, et représentent aujourd'hui encore 80 % des organismes agréés. Depuis 2010, elles ont permis à plus de 500 000 jeunes de s'engager.

La Plateforme inter-associative pour le Service Civique (PISC) rassemble une grande partie des associations investies dans l'accueil et l'accompagnement des volontaires en Service Civique, dans tous les domaines. Ce collectif, animé par Le Mouvement associatif, regroupe une trentaine de membres actifs, ainsi qu'une vingtaine d'associations qui s'y associent ponctuellement, notamment pour des prises de parole publiques.



PLATEFORME
INTER-ASSOCIATIVE
POUR LE
SERVICE CIVIQUE